

27 avril 2018



CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE

Le 25 avril, au Festival du Printemps de Bourges, la ministre de la Culture a annoncé l'instauration d'une mission de préfiguration d'un Centre national de la musique à partir des préconisations du rapport de Roch-Olivier Maistre remis l'hiver dernier et pour lequel la FNCC avait été auditionnée.

La Fédération voit dans cette initiative l'opportunité de conforter l'ensemble des filières musicales dans le respect de la multiplicité et de la pluralité de leurs esthétiques ainsi que de leurs différents modèles économiques, notamment les très petites entreprises (TPE) qui caractérisent l'écosystème des musiques actuelles.

Elle tient également à préciser l'importance des initiatives des collectivités et des financements territoriaux. Leur rôle de soutien aux associations, de maillage dans la proximité est indispensable pour favoriser la diversité de la création artistique. Une réalité dont la ministre a pris la mesure en faisant de la diffusion territoriale l'un des piliers de l'action à venir du Centre national de la musique et en exprimant une attention particulière aux festivals. Le renforcement de la contribution financière du ministère de la Culture à la vie musicale apparaît nécessaire dans le cadre de la responsabilité culturelle partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Pour sa part, la FNCC est prête à contribuer à la mission de préfiguration annoncée et à prendre part à la gouvernance de la future structure. Représentant l'ensemble des natures de collectivités, elle veillera à conforter l'esprit de la décentralisation culturelle et l'autonomie des initiatives et de la structuration des filières musicales sur les territoires : festivals, conservatoires, formes itinérantes, bars-musiques, esthétiques traditionnelles, producteurs, labels indépendants, etc.

Dans un contexte économique et technologique qui réinterroge en profondeur la viabilité de nombreuses structures musicales, un Centre national de la musique doté de réels moyens financiers peut constituer une chance pour ce secteur essentiel de la vie culturelle.

la FNCC